

Direction Opérationnelle - Touggourt

CHARGE DU TECHNIQUE

Réf : AT/DOT55/CT/N 493/2024

Signé : HALASSA Ammar



Touggourt, le 29/09/2024

À Monsieur : DIF BRAHIM

Adresse : OUARGLA

**OBJET :** 1<sup>er</sup> AVIS DE MIS EN DEMEURE

Contrat N° 107/2023 du 23/05/2023

-Ordre de service N° 149/2023 DU 19/12/2023

-Ordre de Reprise N° 33/2024 du 22 Septembre 2024

Suite à l'ordre de service mentionné ci-dessus, relatif aux travaux de raccordement du HAI BEN ACHOURA au réseau de fibres optiques FTTH à Touggourt, et fondé sur le contrat N° 107 du 23/05/2023, nous avons constaté que vous n'avez pas répondu à l'appel pour la reprise des travaux.

Nous vous adressons, par la présente, cet 1<sup>er</sup> avis de mise en demeure formel afin de vous rappeler l'obligation de reprendre les travaux dans un délai de 48 heures à compter de la réception de ce courrier.

En cas de non-respect de cet Mise en demeure dans un délai ne dépassant pas huit jours, nous nous verrons contraints de prendre toutes les mesures légales nécessaires à l'encontre de votre entreprise, y compris la résiliation du contrat.

Accusé de Réception

Date : .....

Représentant de l'entreprise (Cachet et Signature)

Le Directeur Opérationnel



Directeur Opérationnel  
des Télécommunications de Touggourt  
Youcef LATER